

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007**

**Délibération**  
**n° 2007.09.311**

**Fourniture de  
composteurs de  
jardin : appel  
d'offres ouvert**

**LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 septembre 2007**

**Membres présents :**

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Gilles VIGIER

**Ont donné pouvoir :**

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT

**Excusé(s) :**

**Excusé(s) représenté(s) :**

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur SAUZE**

**FOURNITURE DE COMPOSTEURS DE JARDIN : APPEL D'OFFRES OUVERT**

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la ComAGA a souhaité relancer son programme de compostage individuel tout en respectant les objectifs fixés par l'ADEME. La délibération n° 111 du conseil communautaire du 23 mars 2007 a donc approuvé le lancement d'un appel d'offres ouvert pour l'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux afin d'équiper 8 000 foyers supplémentaires sur l'agglomération.

A l'issue de la commission d'appel d'offres du 5 juillet 2007 il a été décidé de déclarer la procédure sans suite.

Il convient donc de relancer une nouvelle consultation pour l'acquisition de composteurs individuels et de bio-seaux.

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 33, 57 à 59 du code des marchés publics.

L'achat des 8 000 composteurs est estimé à 320 000 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission environnement du 5 septembre 2007,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux et les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**DE PRECISER** que :

- la durée du marché est fixée de sa date de notification jusqu'au 31 décembre 2007,
- le marché pourra être renouvelé par reconduction expresse sans que sa durée totale ne puisse excéder trois ans.

**D'IMPUTER** la dépense au budget principal – rubrique 215.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**03 octobre 2007**

**Affiché le :**

**05 octobre 2007**